

Modalités saison sportive 2019-2020

Chers parents, chers joueurs, chères joueuses,

Voici toutes les informations nécessaires à la reprise de la saison.

Merci de lire ce courrier jusqu'au bout même si vous pensiez déjà tout savoir 😊 !

A. Reprise des entraînements

Pour les équipes jeunes, les premiers entraînements reprendront le lundi 02/09 car les matches sont programmés dès le 1er WE de septembre - calendriers consultables sur notre site internet

<https://www.basketchantemelle.be/page/176333-matches>

B. Formalités importantes

1. Certificat médical

Le certificat médical officiel AWBB est téléchargeable depuis le mailing.

Il est à faire remplir par votre médecin **EN DEUX EXEMPLAIRES si possible** et à signer par le joueur et son représentant légal (charte anti-dopage)

2. Coordonnées du joueur

Nous demandons que chaque joueur vérifie et complète impérativement ses données en ligne en début de saison.

Pour rappel vous avez accès à votre compte sur la première page du site internet

www.basketchantemelle.be

Vous y relirez et complétez vos données avec notamment les numéros de gsm et les adresses mails sur lesquelles vous souhaitez recevoir les informations et être contacté en cas d'urgence.

3. Cotisation 2019-2020

U6 (Baby Basket) : 120 €
U8 à U19 (Equipes Jeunes) : 150 €
Equipes Seniors : adultes 190 € - étudiants 150 €
Ristournes :
– **une ristourne de 20€ par famille est accordée pour deux inscriptions (frères et sœurs)**
– **une ristourne de 60€ par famille est accordée pour trois inscriptions (frères et sœurs)**

La cotisation est à payer pour le 30/09/2019.

Attention : après le 30/09, une pénalité de 20 € par cotisation manquante vous sera réclamée.

BC Sarrasins Chantemelle IBAN BE24 3630 5693 8838 BIC BBRUBEBB
Communication : cotisation 2017-2018 – nom(s) & prénom(s) du(des) joueur(s)

4. Attestation de stage /attestation mutuelle :

Les attestations vous seront remises par le trésorier uniquement si les 3 formalités précédentes sont remplies.

Elles vous seront envoyées par mail ou lors d'un entraînement à partir du mois de novembre (vous devrez indiquer votre mutuelle dans un champ spécifique de votre espace membre).

C. *Affiliation parents /Organisation interne des équipes*

Au moins un des deux parents doit être affilié au club pour la tenue des feuilles de matchs, être délégué... etc...

Pour s'affilier, il suffit d'envoyer un mail au secretariat (secretariat@basketchantemelle.be) qui vous communiquera la procédure détaillée ou de créer un nouveau compte en ligne.

Nous avons pour habitude de partager équitablement les petites tâches indispensables au déroulement des matchs (et qui s'apprennent sans difficulté). Une petite formation aura lieu en début de saison.

Un responsable communication par équipe se chargera de répartir les rôles selon un planning propre à chaque équipe (bar, délégué, co-voiturage, etc...).

Cela se mettra en place dans les premières semaines.

D. Infos pratiques concernant l'organisation des matchs

Bar : La tenue du bar se fait à tour de rôle et au moins jusqu'au début du match suivant, on ne laisse pas la caisse sans surveillance et on demande à un parent de l'équipe suivante de prendre le relais. Normalement la caisse enregistreuse sera opérationnelle 😊 puisque le tiroir a été fait et une prise (dans le tiroir) a été prévue pour la laisser en charge la semaine.

Frais d'arbitrage : les arbitres viennent se faire payer au bar après le(s) match(s). Sur la caisse, des touches spécifiques concernent le paiement aux arbitres des frais de déplacement et d'arbitrage. Les arbitres qui le demandent ont également droit à une boisson gratuite. Vous encodez la boisson avec la touche boisson arbitre (près des frais d'arbitrage) à 0,00 € (cf mode d'emploi au bar).

Vente de nourriture : Vous avez la possibilité de proposer des croque-monsieur/sandwichs... à la vente lors de vos matchs (préparés par un des parents de l'équipe). Un appareil XL est disponible dans l'armoire et un congélateur se trouve sous le bar pour y stocker les invendus.

Seuls les frais de nourriture peuvent être auto-remboursés de la caisse immédiatement (pour autant qu'un ticket d'achat magasin soit glissé dans le tiroir de la caisse).

Une touche spécifique existe sur la caisse pour la vente des croque-monsieur/sandwichs/hot-dogs (pas de touche pour les frais - votre ticket fait foi). D'autres frais éventuels doivent être soumis au trésorier qui fera lui-même le remboursement.

Les feuilles de match sont à placer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (à droite à la sortie de la salle) **et non dans la caisse**. Cela évite de les chercher pour envoyer les résultats en fin de journée. Merci de votre compréhension.

A la fin chaque match, les joueurs et parents sont responsables de remettre la salle en ordre, ramasser les bouteilles vides et ranger les vestiaires et le bar. **Le trousseau de clé doit toujours être accroché au clou dans le local à l'entrée (il ne reste pas au bar) ou redéposé chez Paul Decolle (rue du Sart Macré, 5) si la salle est à fermer en fin de matinée ou de journée.**

E. Appel à candidatures pour le comité festif

Le comité festif : c'est le comité qui organise les activités extra-sportives de la vie du club, les tournois, l'accueil des nouveaux membres, ... Toute personne qui a un peu d'imagination, le sens de l'organisation ou simplement un peu de temps pour épauler le comité existant est la bienvenue. C'est toujours sympa de compter avec de nouvelles recrues et de nouvelles idées !

Au plaisir de redémarrer cette saison sportive avec vous ! N'hésitez pas à contacter un des membres du comité en cas de problème ou de question. Nous sommes là pour ça et vous trouverez tous les numéros de contact sur notre site (ancien comité, les données seront remises à jour au courant du mois d'août).

Bonnes vacances,
Le comité sportif